

**IEC Professionnel Média S.A.**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**(Exercice clos le 31 décembre 2012)**

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**(Exercice clos le 31 décembre 2012)**

Aux actionnaires,

**IEC PROFESSIONNEL MÉDIA S.A.**  
13/15 rue Louis Kerautret Botmel  
35000 RENNES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IEC Professionnel Média S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôles et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 23 avril 2013

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



*Olivier Destruel*

MBV & Associés



*Paul-Evariste Vaillant*

**Comptes annuels d'IEC  
Professionnel Média 2012**

## Comptes annuels au 31 décembre 2012

### I. Bilan

Actif en K€	2012			2011
	Brut	Amort & Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2 590	237	2 353	2 353
Immobilisations corporelles	4	4	0	0
Immobilisations financières	59 080	5 714	53 374	47 585
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>61 682</b>	<b>5 955</b>	<b>55 727</b>	<b>49 938</b>
Créances d'exploitation	1 773		1 773	4 330
Créances diverses	3 315		3 315	7 191
Valeurs mobilières	1 721		1 721	2 116
Disponibilités	148		148	10
Charges constatées d'avance	122		122	82
Frais d'émission d'emprunt à décaler	67		67	19
<b>Total actif circulant</b>	<b>7 146</b>		<b>7 147</b>	<b>13 708</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>68 828</b>	<b>5 955</b>	<b>62 873</b>	<b>63 647</b>

Passif en K€	2012	2011
Capital	7 706	7 670
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 393	13 487
Réserve légale	770	767
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	26 011	20 467
Résultat de l'exercice	1 006	5 547
Provisions réglementées	27	
<b>Total capitaux propres</b>	<b>49 612</b>	<b>47 939</b>
Provisions pour risques et charges	505	0
Emprunts et dettes financières	8 621	11 833
Dettes d'exploitation	1 574	2 875
Autres dettes	3 057	1 000
<b>Total dettes</b>	<b>13 761</b>	<b>15 708</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>62 873</b>	<b>63 647</b>

## 2. Compte de résultat social

En K€	2012	2011
Chiffre d'affaires net	5 857	4 721
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		15
Autres produits d'exploitation	2	8
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>5 859</b>	<b>4 744</b>
Autres achats et charges externes	4 737	3 982
Impôts, taxes et versements assimilés	57	59
Dotations aux amortissements et provisions	21	11
Salaires et traitements	0	106
Charges sociales	0	44
Autres charges d'exploitation	40	45
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>4 855</b>	<b>4 247</b>
Résultat d'exploitation	1 005	497
Produits financiers	2 362	7 696
Charges financières	2 468	3 667
Résultat financier	-106	4 029
Résultat courant	899	4 526
Produits exceptionnels	292	2 184
Charges exceptionnelles	828	2 184
Résultat exceptionnel	-536	0
Impôt sur les bénéfices (produit d'intégration fiscale)	643	1 021
<b>Total des produits</b>	<b>8 513</b>	<b>14 624</b>
<b>Total des charges</b>	<b>7 507</b>	<b>9 077</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 006</b>	<b>5 547</b>

### 3. Annexes aux états financiers sociaux au 31 décembre 2012

#### Faits caractéristiques de l'exercice

##### Acquisition de la société Timecode Services

Le 24 janvier 2012, Cap'Ciné Location a acquis 100 % du capital et des droits de vote de l'EURL Timecode Services, société ayant une activité de location de matériel Broadcast. Grâce à cette opération, Cap'Ciné Location a acquis un parc de matériel supplémentaire pour satisfaire les besoins de ses clients. Cette acquisition a été réalisée moyennant un prix de 200 000 € et a été financée sur fonds propres.

##### Acquisition de la société G2J.Com

Le 15 février 2012, IEC Professionnel Media a acquis 100 % du capital et des droits de vote de G2J.Com, expert international leader en France et dans les DOM en services managés de visioconférence et téléprésence à haute valeur ajoutée. G2J offre une gamme complète de services pour réaliser des réunions à distance entièrement sécurisées, partout dans le monde, quels que soient les moyens d'accès et la nature des équipements dont disposent les clients.

Cette acquisition a été effectuée moyennant un prix de base de 4 millions d'euros, susceptible d'être augmenté d'un complément de prix d'un montant maximum de 2,3 millions d'euros au profit du dirigeant, étant précisé que ce dernier a consenti à la Société une garantie d'actif et de passif sur G2J et ses filiales. Le financement de l'acquisition a été réalisé pour partie par emprunt bancaire et pour le solde sur fonds propres.

##### Augmentation de capital suite à l'exercice d'options de souscription d'actions

Lors de sa séance du 30 avril 2012, le conseil d'administration a constaté la création et l'émission de 117 737 actions nouvelles de 0,30 € chacune au résultat de l'exercice d'options de souscription d'actions du plan n° 4 qui arrivait à échéance le 29 février 2012, soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 35 321,10 €, assortie d'une prime d'émission d'un montant de 105 038,90 €. A l'issue de cette opération, le capital de la Société s'élève à 7 705 677 €, divisé en 25 685 590 actions.

##### Acquisition du fonds de commerce de la société Kezia

Le 31 mai 2012, le Tribunal de commerce de Lyon a approuvé l'offre de reprise des actifs de la société en redressement judiciaire Kezia déposée par la Société. Cette offre portait notamment sur le fonds de commerce et les marques Kezia et Ness ainsi que sur la reprise de 29 salariés de Kezia. L'acquisition a été réalisée par HMS, filiale à 100 % de la Société, avec une date d'entrée en jouissance fixée par le Tribunal au 1<sup>er</sup> juin 2012, et le prix de cession des actifs de Kezia payé en numéraire s'est élevé à 160 K€, financé sur fonds propres. Kezia est devenue une division de HMS.

Kezia est une société créée en 1990, qui exerce ses activités d'abord sous le nom de Ness en tant qu'intégrateur audiovisuel dans le secteur de la croisière puis les élargit progressivement aux clients corporate des secteurs public et privé. Le groupe prend le nom de Kezia en 2007 et devient un acteur de référence dans le secteur du luxe (résidences privées, yachts de plus de 100 mètres, lieux corporate de prestige). Durement touchée par la crise financière de 2008, la société Kezia est placée en redressement judiciaire en mai 2012.

##### Acquisition du fonds de commerce de la société Soft

Le 31 juillet 2012, le Tribunal de commerce de Lyon a approuvé l'offre de reprise des actifs de la société en redressement judiciaire Soft déposée par les filiales de la Société, IEC Events et IEC. IEC s'est portée acquéreur de l'activité « Design et intégration » et a repris 45 salariés de Soft et IEC Events a acquis l'activité principale de prestataire événementiel de Soft et repris 83 salariés. Au total, ce sont 128 salariés de la société Soft qui ont ainsi été repris par le Groupe. Le prix de cession des actifs de Soft payé en numéraire s'est élevé à 1 000 K€, financé par emprunt bancaire à hauteur de 800 K€ et sur fonds propres pour le solde, soit 200 K€. La date d'entrée en jouissance des fonds de commerce repris a été fixée par le Tribunal de commerce au 1<sup>er</sup> août 2012.

Soft est une société créée en 1974, qui a développé plusieurs branches d'activité autour de l'audiovisuel professionnel. Le groupe est devenu très vite un acteur incontournable du marché français avec un chiffre d'affaires consolidé de plus de 50 M€ et un effectif dépassant les 200 personnes en 2008. Suite à des difficultés financières en 2009, le groupe s'était recentré sur ses deux activités « cœur de métier » : intégrateur audiovisuel et, la principale, prestataire événementiel auprès de clients corporate des secteurs public et privé. En 2011, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 26 M€ et employé environ 150 personnes.

### **Fermeture de Video IEC España**

Compte tenu de l'absence de perspectives de redressement à court et moyen termes de la situation de la société Video IEC España et de la poursuite de la dégradation de l'économie espagnole, la décision a été prise de fermer la filiale espagnole de la Société. La déclaration de cessation des paiements est intervenue le 31 juillet 2012, et le jugement l'entérinant a été prononcé le 20 novembre 2012. Video IEC España a arrêté son activité en 2012 et a fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire à compter du 12 février 2013 conformément au droit des procédures collectives espagnol.

## **Principes règles et méthodes comptables**

### **Principes**

Les comptes annuels de la SA IEC Professionnel Media ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n°83353 du 30 avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 novembre 1983

les règlements comptables :

- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

étant précisé que la présentation des comptes a été adaptée à l'activité de holding de la société.

Aucune dérogation significative aux principes de règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

### **Immobilisations incorporelles**

Ce poste comprend pour l'essentiel :

Les frais d'établissement amortis selon le mode linéaire sur 3 ans.

Les logiciels informatiques amortis en mode linéaire sur une durée d'un an à 3 ans ainsi que le mali technique issu de la fusion avec Avest.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur une durée de 4 à 8 ans.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition, frais d'acquisition compris. Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire se confirme être inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères, dont la valeur du marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés et les capitaux propres réévalués.

### **Créances**

Elles sont évaluées à leur valeur nominale



## Informations relatives au bilan

### Note 1 : Immobilisations incorporelles

Montants en K€	31/12/11	Augmentations	Diminutions	31/12/12
<b>Valeurs brutes</b>				
Frais d'établissement	17			17
Logiciels	220			220
Mali de fusion Avest <sup>(1)</sup>	2 353			2 353
<b>Sous-total</b>	<b>2 590</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 590</b>
<b>Amortissements</b>				
Frais d'établissement	17			17
Logiciels	220			220
<b>Sous-total</b>	<b>237</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>237</b>
<b>Net</b>	<b>2 353</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 353</b>

(1) Le mali technique de fusion dégagé lors de la fusion-absorption d'Avest correspond à la différence entre (i) la quote-part de la valeur réelle d'Avest appartenant à la Société (50,1 %) telle que déterminée pour les besoins de la fixation de la parité d'échange de la fusion (7 749 K€) et (ii) la quote-part de l'actif net d'Avest transmis à la Société du fait de la fusion correspondant aux actions Avest détenues par la Société (1 529 K€). Il est réparti extra-comptablement et fait l'objet d'un examen annuel. La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre sa valeur comptable et sa valeur d'utilité. Ainsi en cas de perte de valeur, le mali fera l'objet d'une provision pour dépréciation afin de ramener sa valeur comptable à sa valeur d'utilité.

### Note 2 : Immobilisations corporelles

En K€	31/12/11	Augmentations	Diminutions	31/12/12
<b>Valeurs brutes</b>				
Matériel industriel <sup>(1)</sup>	0	18	18	0
Matériel de bureau <sup>(1)</sup>	0	301	301	0
Mobilier de bureau	4			4
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>			<b>4</b>
<b>Amortissements</b>				
Matériel industriel	0			0
Matériel de bureau	0			0
Mobilier de bureau	4			4
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>Net</b>	<b>0</b>			<b>0</b>

(1) Les augmentations et diminutions correspondent aux acquisitions auprès de la SAS IEC et IEC Events et cessions auprès des leasers suite à des opérations de financement en lease-back.

### Note 3 : Immobilisations financières

#### ◆ Principaux mouvements

Valeurs brutes	31/12/11	Augmentations	Diminutions	31/12/12
Autres participations	50 316	6 417		56 733
Créances rattachées à des participations	50			50
Titres d'auto contrôle <sup>(1)</sup>	2 212			2 212
Dépôts et cautionnements	25	68		93
Sous-total	52 603	6 485	0	59 088
Dépréciations des autres participations	4 787	1 518	591	5 714
Dépréciations des titres d'auto contrôle	231		231	0
Sous-total	5 018	1 518	822	5 714
<b>Net</b>	<b>47 585</b>			<b>53 374</b>

(1) 1 628 301 titres d'autocontrôle, il n'y a eu aucun mouvement sur l'exercice.

#### ◆ Liste des filiales et participations (En K€)

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Capital détenu %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	C.A. HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brut	Net				
Filiales détenues à + 50 %									
SAS I.E.C.	2 000	3 635	100,00	16 643	16 643		79 942	2 430	
C2M Intalware	553	923	100,00	5 189	3 368		25 010	446	
Vidéo IEC España <sup>(1)</sup>	1 300	-1 287	100,00	1 859	0		1 744	-400	
Cap Ciné	210	2 321	100,00	4 696	4 696	419	8 923	722	800
Qualtech France	50	1	100,00	128	128		890	26	
IEC Direct	49	-18	100,00	87	31		0	-5	
Preview	300	3 173	100,00	8 087	8 087	706	25 440	947	
IEC Events	462	356	100,00	4 255	4 255	0	16 179	118	
Digital Cosy	50	-21	100,00	51	29		0	-7	
IEConnecting People	500	56	100,00	501	501	351	6 451	34	
HMS	771	202	100,00	6 866	6 866	193	22 843	29	
Audio Equipment	200	-327	100,00	1 954	0	819	6 362	-310	
G2J	291	815	100,00	6 417	6 417	153	5 582	466	
Participations détenues à -50 %									
Autres									
<b>Total</b>				<b>56 733</b>	<b>51 019</b>				

(1) Du fait des pertes enregistrées par Vidéo IEC España au 31 décembre 2011, les titres de participation ont été entièrement dépréciés.

#### Note 4 : Tableau des entreprises liées

Nature des postes en K€	Montant concernant les entreprises liées	
	BILAN	
	ACTIF	PASSIF
Participations	51 019	
Créances rattachées à des participations	50	
Créances clients et comptes rattachés	1 763	
Autres créances	2 704	
Emprunts et dettes financières diverses		2 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		500
Autres dettes		
	RESULTAT	
	Charges	Produits
PS administratives Interco	2 874	
Commissions versées sur trésorerie	10	
Prestations administratives		4 961
Refacturation des loyers de crédit bail		896
Produits de participation		800
Intérêts s/comptes courants	80	132
Provision pour dépréciation titres	1 518	591
Provision pour dépréciation des comptes courants		606
Cession de titres		
Perte sur créances liées à des participations	594	
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale		643

#### Note 5 : Créances diverses

En K€	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Comptes courants	2 704	2 704		
TVA	95	95		
Autres	515	515		
<b>Total créances diverses</b>	<b>3 315</b>	<b>3 315</b>		

## Note 6 : Capital

### ◆ Les capitaux propres ont évolué comme suit :

Au 31 décembre 2011	47 939
Augmentation de capital	35
Prime d'émission	105
Réserve légale	4
Report à nouveau	-4
Provisions réglementées	27
Résultat de l'exercice	1 006
Au 31 décembre 2012	49 112

### ◆ Evolution du capital social :

En K€	Nombre d'actions	Nominal	Capital social
Capital social au 31/12/05	13 954 015	0,30	4 187
Augmentation de capital du 06/03/06	557 497	0,30	167
Augmentation de capital du 25/07/06 apport en nature	1 347 348	0,30	404
Capital social au 31/12/06	15 860 860	0,30	4 758
Augmentation de capital du 11/04/07 par suite de l'exercice d'options de souscriptions d'actions	3 500	0,30	1
Capital social au 31/12/07	15 864 360	0,30	4 759
Augmentation de capital du 16/06/08	298 000	0,30	89
Augmentation de capital du 04/08/08	6 322 835	0,30	1 897
Capital social au 31/12/08	22 485 195	0,30	6 745
Réduction de capital du 31/08/09	-8 414	0,30	-2
Capital social au 31/12/10	22 476 781	0,30	6 743
Augmentation de capital du 22/12/11	3 091 872	0,30	927
Capital social au 31/12/11	25 567 853	0,30	7 670
Augmentation de capital du 30/04/12 par suite de l'exercice d'options de souscriptions d'actions	117 737	0,30	35
Capital social au 31/12/12	25 685 590	0,30	7 705

## Note 7 : Provisions pour risques et charges

La provision pour risques et charges en 2012 de 509 K€ correspond à un litige en cours.

## Note 8 : Emprunts et dettes financières

En K€	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 986	1 595	4 041	350
Intérêts courus sur emprunts et dettes	23	23		
Dettes comptes courants	2 602	2 602		
Intérêts courus s/dettes comptes courants	10	10		
Total emprunts et dettes financières	8 621	4 230	4 041	350

### Note 9 : Crédit bail

Organisme	Date début	Date fin	Valeur d'origine	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel	Dotations aux amortissements théorique	
				En 2012	Cumul	- 1 an	1 à 5 ans	Total à payer		En 2012	Cumul
CIC BAIL	15/04/2009	14/07/2012	168	29	176	0	0	0		14	168
FACTUM FINANCE	15/04/2010	15/04/2013	158	55	149	14	0	14		52	158
FACTUM FINANCE	01/12/2010	15/04/2013	146	51	106	47	0	47		49	146
EURODYS	23/07/2009	23/07/2012	289	61	330	0	0	0	3	57	289
FRANFINANCE-Contrat fusion	01/12/2010	31/05/2012	273	76	273	0	0	0		38	273
EURODYS	01/12/2010	30/11/2013	400	146	306	146	0	146	4	134	279
FACTUM FINANCE	01/12/2010	30/11/2013	511	180	375	165	0	165		170	354
CIC BAIL	11/07/2011	11/06/2014	156	54	81	54	27	81	2	52	77
CIC BAIL	20/09/2011	20/08/2014	168	58	77	58	39	97	2	56	72
GE CAPITAL	01/01/2011	31/12/2013	99	36	71	35	0	35	1	33	66
CIC BAIL	10/05/2012	09/05/2015	137	32	32	47	63	110	1	23	23
CIC BAIL	10/05/2012	09/05/2015	64	15	15	22	29	51	1	14	14
CIC BAIL	10/05/2012	09/05/2015	285	65	65	98	131	229	3	63	63
<b>TOTAL</b>			<b>2 854</b>	<b>858</b>	<b>2 056</b>	<b>686</b>	<b>289</b>	<b>975</b>	<b>19</b>	<b>755</b>	<b>1 981</b>

### Note 10 : Dettes d'exploitation et autres dettes

	2012	2011
Dettes fournisseurs	836	2 294
TVA	401	385
Etat charges à payer	12	26
Etat IS à payer	324	170
Avoirs clients à établir	15	
Dettes sur acquisition Preview <sup>(1)</sup>	1 000	1 000
Dettes sur acquisition G2J <sup>(2)</sup>	2 043	
<b>Total</b>	<b>4 631</b>	<b>3 875</b>

(1) Le montant correspond aux compléments de prix dont les modalités figurent dans l'acte d'acquisition de mars 2008 (étant précisé que les modalités de dénouement et de paiement des compléments de prix 2008 et 2009 ont fait l'objet d'avenants signés entre IEC Professionnel Média et les bénéficiaires).

(2) Le montant correspond au solde au 31/12/2012 du complément de prix dont les modalités figurent dans l'acte d'acquisition de février 2012.

### Note 11 : Ventilation des produits d'exploitation

	2012	2011
Refacturation des loyers de crédit bail	896	1 026
Refacturation des prestations de services	4 961	3 695
<b>Total</b>	<b>5 857</b>	<b>4 721</b>

## Note 12 : Résultat financier

En K€	2012	2011
<b>Produits</b>		
Produits financiers de participations	800	5 200
Reprise provisions pour dépréciations titres C2M	591	
Reprise provisions pour dépréciations titres IEC		2 125
Reprise provisions pour dépréciation des titres d'autocontrôle	231	118
Reprise provision pour dépréciation du compte courant Vidéo IEC España	606	
Autres produits financiers	134	253
<b>Total produits</b>	<b>2 362</b>	<b>7 696</b>
<b>Charges</b>		
Provisions pour dépréciation titres IEC Direct	10	
Provisions pour dépréciation titres Digital Cosy	22	
Provisions pour dépréciation titres IEC Espagne		1 005
Provisions pour dépréciation titres C2M		102
Provisions pour dépréciation titres Audio Equipement	1 485	
Provision pour dépréciation du compte courant Vidéo IEC España		606
Mali de fusion Avest <sup>(1)</sup>		1 088
Intérêts sur compte courant	80	310
Autres charges financières	277	184
Pertes sur créances liées à des participations (compte courant Vidéo IEC España)	593	371
<b>Total charges</b>	<b>2 468</b>	<b>3 667</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-106</b>	<b>4 029</b>

(1) Le vrai mali de fusion dégagé dans le cadre de la fusion-absorption d'Avest par la Société d'un montant de 1 088 K€, correspond à la différence entre (i) la quote-part de la valeur réelle d'Avest appartenant à la Société (50,1 %) telle que déterminée pour les besoins de la fixation de la parité d'échange (7 749 K€) et (ii) la valeur nette comptable des actions Avest détenues par la Société (4 971 K€).

## Note 13 : Ventilation de l'effectif moyen

Au 31 décembre 2012, la société IEC PM n'emploie pas de salarié.

## Note 14 : Produits et charges exceptionnels

En K€	2012	2011
<b>Produits</b>		
Cession immobilisation corporelle (Lease back)	291	734
Cessions immobilisations financières		1 450
<b>Total produits</b>	<b>291</b>	<b>2 184</b>
<b>Charges</b>		
V.N.C des immobilisations corporelles cédées (Lease back)	291	734
VNC des immobilisations financières cédées		1 450
Provision pour risques et charges	509	
Amortissements dérogatoires	27	
<b>Total charges</b>	<b>827</b>	<b>2 184</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-536</b>	<b>0</b>

## Note 15 : Impôts sur les sociétés.

### Périmètre d'intégration fiscale

◆ Les sociétés suivantes font partie du périmètre d'intégration fiscale constitué par IEC PM, société tête de groupe au 31/12/2012 :

Sociétés	Adresses	N° de SIREN
IEC Professionnel Média	13/15, rue Louis Kérautret Botmel – 35000 Rennes	382 574 739
C2M-Intelware	27/41, boulevard Louise Michel – 92635 Gennevilliers Cedex	334 356 862
IEC	13/15, rue Louis Kérautret Botmel – 35000 Rennes	350 093 704
Cap' Ciné Location	3, rue Villaret de Joyeuse – 75017 Paris	411 276 702
QualTech France	191-193 route de Saint Leu – 93800 Epinay Sur seine	482 417 334
IEC Direct	13/15, rue Louis Kérautret Botmel – 35000 Rennes	489 994 822
Preview GM System	191-193 route de Saint Leu – 93800 Epinay Sur seine	402 613 384
Fill	191-193 route de Saint Leu – 93800 Epinay Sur seine	408 508 349
IEC Events	27/41, boulevard Louise Michel – 92635 Gennevilliers Cedex	511 527 756
Digital Cooy	13/15, rue Louis Kérautret Botmel – 35000 Rennes	519 146 096
IEConnecting People	27/41, boulevard Louise Michel – 92635 Gennevilliers Cedex	519 146 211
HMS	25-27 Rue Louis Breguet – 44600 Saint- Nazaire	328 885 157
Audio Equipement	42 Rue Vaucanson – 69150 Decine Charpieu	311 521 249

Le montant de l'impôt correspond à la fois au profit d'intégration fiscale dégagé sur le groupe et à une charge d' IS du au titre de 2012 pour 801 113 € suite à la nouvelle règle de plafonnement des déficits adoptée dans la loi de finances rectificative 2011.

### Note 16 : Rémunérations des dirigeants.

L'assemblée générale du 28 juin 2012 a décidé d'allouer aux membres du conseil d'administration et du comité d'audit un montant global de 40 000 € au titre des jetons de présence. Un premier versement de 20 000 euros a été effectué en septembre 2012. La charge totale de l'exercice est de 32 500 €. Elle comprend le second versement de 12 500 € des jetons de présence 2011.

### Note 17 : Consolidation

La société IEC Professionnel Media est la société mère du groupe IEC.

## Note 18 : Engagements

### ◆ Engagements financiers

Banque	Catégorie	Date du C.A.	Filiale	Montant garanti à l'origine (en K€)
LCL	Cautionnement personnel et solidaire	25/03/2008	HMS	2 500
LCL	Contre-garantie	24/10/2007	IEC	1 000
Natixis	Ligne de garanties	05/05/2007	Toutes filiales	6 000
CIC	Nantissement de compte de titres			1 100
CIC	Garantie		Toutes filiales	2 700
CIC/Natixis	Nantissement de compte de titres			2 574
CIC/BNP Paribas	Nantissement de compte de titres			800

### ◆ Engagements pris en matière de retraite

Sans objet, la société n'ayant pas de salariés.

#### Autres engagements : Passif latent d'impôt

##### Passif d'impôt sur intégration fiscale :

La société a poursuivi sa pratique antérieure, à savoir la non comptabilisation d'une dette latente d'impôt correspondant à l'impôt qui serait à verser à l'Etat si les filiales intégrées fiscalement redevenaient bénéficiaires, et ce en dépit de la publication tardive de l'avis du Comité d'Urgence du CNC n° 2005-B du 2 mars 2005, étant précisé que la convention d'intégration fiscale ne prévoit pas :

- que la société tête de groupe reverse en numéraire immédiatement l'économie d'impôt à ses filiales déficitaires.
- qu'en cas de cession de filiale, l'économie d'impôt correspondant aux déficits antérieurs soit reversée.

Le montant des déficits fiscaux du périmètre d'intégration fiscale constitué par IEC PM tête de groupe s'élève à 11 312 K€.

## Note 19 : Risque de marché

### Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

#### Contrat de prêt relatif à l'acquisition de Preview GM System

Le contrat de prêt d'un montant en principal de 6 M€ souscrit par la Société le 27 mars 2008 dans le cadre de l'acquisition de Preview GM System comprend les clauses spécifiques de remboursement anticipé obligatoire suivantes :

- dans certaines circonstances, la Société devra obligatoirement affecter certaines sommes au remboursement anticipé du prêt (par exemple, toute somme reçue au titre de la garantie d'actif et de passif conclue dans le cadre de l'acquisition) ;
- la Société sera tenue de procéder au remboursement anticipé de l'intégralité du prêt si Fin Cap venait à détenir moins de 34 % du capital et des droits de vote de la Société ou si la Société venait à détenir moins de 100 % du capital et des droits de vote de Preview GM System.

Le contrat contient également les cas de défaut usuels en matière d'emprunt bancaire susceptibles d'entraîner l'exigibilité anticipée du prêt (engagement de faire et de ne pas faire, défaut croisé, changement de contrôle de la Société ou survenance d'un effet défavorable significatif, non respect de certains ratios financiers). Constitue notamment un cas de défaut susceptible d'entraîner l'exigibilité anticipée la survenance de l'un ou l'autre des événements ci-dessous :



- dans le cas où le ratio « Endettement consolidé à long et moyen terme + crédit-bail en capital sur Fonds Propres Consolidés » serait supérieur à 1 ; ou
- dans le cas où le ratio « Endettement consolidé à long et moyen terme + crédit-bail en capital sur Ebitda consolidé » serait supérieur à 3

Avec :

Endettement consolidé à long et moyen terme + crédit-bail en capital	désignant la partie à plus d'un an des emprunts obligataires, des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et des emprunts et dettes financières divers inscrits dans les comptes du périmètre de consolidation, ainsi que les crédit-baux au cas où ils auraient été retraités dans les comptes du périmètre de consolidation au sens des normes internationales IAS 17. Les avances en compte courant d'associés bloqués des actionnaires de l'emprunteur ne sont pas prises en comptes dans la dette nette consolidée.
Ebitda Consolidé	désignant le résultat d'exploitation consolidé duquel est déduite la participation des salariés augmenté des dotations nettes amortissements et provisions
Fonds propres consolidés	désignant les valeurs suivantes inscrites dans les comptes du périmètre de consolidation : capital + primes + réserves + report à nouveau + résultat consolidé - bénéfice distribué prévu + subvention d'investissements + provisions réglementées + provisions pour risques et charges + comptes courants d'associés de Fin Cap.

Les principales autres modalités de ce prêt sont les suivantes :

L'emprunt a été souscrit auprès d'un pool bancaire composé du Crédit Lyonnais en qualité d'arrangeur, agent et prêteur, et de Natixis et BNP Paribas en qualité de prêteurs.

Le prêt est remboursable en 20 échéances trimestrielles consécutives, la première payable le 30 septembre 2008 et la dernière le 30 juin 2013. Il porte intérêt au taux Euribor 3 mois majoré d'une marge de 1,50 %.

Dans le cadre de ce contrat de prêt, certaines garanties ou sûretés ont été accordées aux banques prêteuses, à savoir :

- une délégation imparfaite du paiement des indemnités susceptibles d'être versées à la Société au titre de la garantie d'actif et de passif conclue dans le cadre de l'acquisition de Preview GM System,
- un contrat de nantissement de compte d'instruments financiers portant sur la quasi-totalité des actions appartenant à la Société dans le capital de Preview GM System, et
- une convention relative au blocage du compte courant ouvert au nom de Fin Cap dans les livres de la Société à la date de signature du contrat (étant précisé que l'incorporation au compte courant du capital est permise aux termes de cette convention).

#### Contrats de prêt relatifs à l'acquisition de G2J.Com

Dans le cadre du financement de l'acquisition de la société G2J.Com, la Société a souscrit deux nouveaux emprunts, le premier d'un montant en principal de 3 394 K€ auprès d'un pool bancaire composé du Crédit Industriel et Commercial (en qualité d'arrangeur, agent, agent des sûretés) et de Natixis et le deuxième d'un montant en principal de 1 000 K€ souscrit auprès d'Oséo. Les principales modalités de ces emprunts sont résumées ci-dessous.

##### (i) Contrat de prêt CIC-Natixis

Le contrat de prêt d'un montant en principal de 3 394 K€ souscrit par la Société le 15 février 2012 dans le cadre de l'acquisition de G2J.Com comprend les clauses spécifiques de remboursement anticipé obligatoire suivantes :

- dans certaines circonstances, la Société devra obligatoirement affecter certaines sommes au remboursement anticipé du prêt (par exemple, toute somme reçue au titre de la garantie d'actif et de passif conclue dans le cadre de l'acquisition) ;
- la Société sera tenue de procéder au remboursement anticipé de l'intégralité du prêt si Talis venait à détenir, directement ou indirectement, moins de 40 % du capital et des droits de vote de la Société.

Le contrat contient également les cas de défaut usuels en matière d'emprunt bancaire susceptibles d'entraîner l'exigibilité anticipée du prêt (engagement de faire et de ne pas faire, défaut croisé, cession totale ou partielle de G2J.Com ou survenance d'un effet défavorable significatif).

La Société s'est notamment engagée à respecter les ratios financiers suivants, leur non-respect constituant un cas de défaut :

- ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres inférieur ou égal à 0,8 ;
- ratio Dette Financière Nette / Ebitda inférieur ou égal à 2,5.

Avec :

<b>Dettes Financière Nette</b>	Signifie, sur la base des comptes consolidés de la Société, pour la période de calcul concernée, la différence entre la somme : (i) des dettes à moyen et long termes contractées auprès des banques et autres créanciers (incluant notamment l'endettement relatif au retraits:nement en consolidation des crédits-baifs et locations financières, (ii) des avances en comptes courants d'associés ainsi que des découverts bancaires, de l'affacturage, des cessions de créances selon les articles L. 313-23 et suivants du Code monétaire et financier, des effets escomptés non échus et des emprunts obligataires (à l'exclusion de ceux subordonnés au prêt) et la somme : (i) du montant des disponibilités (y compris les sommes disponibles chez le factor et non tirées par la Société), (ii) du montant des valeurs mobilières de placement.
<b>Ebitda</b>	Signifie, sur la base des comptes consolidés de l'emprunteur, pour la période de calcul concernée, la somme : (i) du résultat d'exploitation, (ii) des dotations nettes aux amortissements, (iii) des dotations nettes aux provisions.
<b>Fonds propres</b>	Signifie, sur la base des comptes consolidés de la Société, pour la période de calcul concernée, la somme : (i) du capital social, (ii) des primes, réserves et report à nouveau, (iii) du résultat net, (iv) des intérêts minoritaires, (v) des emprunts obligataires émis par la Société subordonnés au prêt

Les principales autres modalités de ce prêt sont les suivantes :

Le prêt est divisé en deux tranches, la première (Tranche A) d'un montant de 2 574 K€ destinée à financer partiellement le prix de base de 4 M€, et la deuxième (Tranche B) d'un montant maximum de 820 K€ destinée à financer partiellement le paiement du complément de prix.

La Tranche A du prêt est remboursable en 5 échéances annuelles, la première payable le 15 février 2013 et la dernière le 15 février 2017 ; elle porte intérêt au taux fixe de 4,5 % l'an. La Tranche B est également d'une durée de 5 ans à compter de sa date de mise à disposition ; elle porte intérêt aux taux Euribor 3 mois majoré d'une marge de 3 %. Pour les deux tranches, les intérêts sont payés trimestriellement.

Dans le cadre de ce contrat de prêt, certaines garanties ou sûretés ont été accordées aux banques prêteuses, à savoir :

- une délégation imparfaite du paiement des indemnités susceptibles d'être versées à la Société au titre de la garantie d'actif et de passif conclue dans le cadre de l'acquisition G2J.Com,
- une délégation d'assurance homme-clé, et
- un contrat de nantissement de compte d'instruments financiers portant sur la totalité des actions appartenant à la Société dans le capital de G2J.Com.

#### (ii) Contrat de prêt Oséo

Le prêt consenti par Oséo prend la forme d'un contrat de développement participatif d'une durée de 7 ans. Il porte intérêt au taux fixe de 5,05 % l'an augmenté d'un complément de rémunération égal à 0.0038 % du quart du chiffre d'affaires annuel consolidé. Les échéances du principal et des intérêts sont payées trimestriellement. Le contrat Oséo ne contient aucun covenant particulier.

#### Contrat de prêt relatifs à l'acquisition du fonds de commerce de Soft

Afin de financer partiellement l'acquisition des actifs de la société Soft (cf. paragraphe 1.2.5 ci-dessus), la Société a souscrit le 27 juillet 2012 un nouvel emprunt d'un montant en principal de 800 K€ auprès d'un pool bancaire composé du Crédit Industriel et Commercial (en qualité d'arrangeur, agent et agent des sûretés) et de BNP Paribas, dont les principales modalités sont résumées dans le tableau ci-dessous.

<b>Durée</b>	5 ans
<b>Date d'échéance finale</b>	27 juillet 2017
<b>Remboursement du principal</b>	Trimestriel
<b>Taux d'intérêt</b>	Euribor 3 mois + 2,98 % l'an
<b>Paiement des intérêts</b>	Trimestriel
<b>Sûretés</b>	Nantissement du compte de titres financiers IEC Events
<b>Remboursement anticipé obligatoire / Cas de défaut / Ratios financiers</b>	Cas de défaut et ratios identiques à ceux applicables au contrat de prêt souscrit auprès du CIC et de Natixis dans le cadre de l'acquisition de la société G2J.Com (cf. ci-dessus)

## Risque de taux

Afin de couvrir partiellement le risque de taux lié au contrat d'affacturage, la Société a conclu le 9 septembre 2011 une opération d'échange de conditions d'intérêts régie par la Convention-cadre FBF relative aux opérations sur instruments financiers à terme. Les principales caractéristiques de ce contrat sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Date de l'opération d'échange	9 septembre 2011
Date de commencement	13 septembre 2011
Date d'échéance finale	13 septembre 2013
Devise, montant notionnel	EUR 4 000 000,00
Payeur des Montants Fixes	IEC Professionnel Média
Taux fixe	1,16 %
Base de calcul	ACT/360, Ajustée
Date de Paiement des Montants Fixes	13 décembre 13 mars 13 juin 13 septembre de chaque année civile
Payeur des Montants Variables	Crédit Industriel et Commercial
Taux variable	Euribor 3 mois (Telerate 248 - 11h00 Bruxelles)
Base de calcul	ACT/360, Ajustée
Date de Paiement des Montants Variables	13 décembre 13 mars 13 juin 13 septembre de chaque année civile
Date de Fixing	2 jours ouvrés avant chaque début de période
Report de jour ouvré	Premier jour ouvré suivant, sauf mois suivant
Calendrier	Target 2

La Société a conclu le 9 mars 2011 une opération d'échange de conditions d'intérêts régie par la Convention-cadre FBF relative aux opérations sur instruments financiers à terme. Cette couverture est liée à la mise en place d'un prêt octroyé à la Société début 2011 pour financer les travaux réalisés par IEC à Gennevilliers. Les principales caractéristiques de ce Swap de taux à 5 ans sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Date de l'opération d'échange	9 mars 2011
Date de commencement	25 mars 2011
Date d'échéance finale	25 mars 2016
Devise, montant notionnel	EUR 1 100 000,00
Payeur des Montants Fixes	IEC Professionnel Média
Taux fixe	2,59 %
Base de calcul	ACT/360, Ajustée
Date de Paiement des Montants Fixes	Le 25 juin/ septembre/ décembre/ mars de chaque année civile
Payeur des Montants Variables	Crédit Industriel et Commercial
Taux variable	Euribor 3 mois (Reuters Euribor01 fixé à 11h00 Bruxelles)
Base de calcul	ACT/360, Ajustée
Date de Paiement des Montants Variables	Le 25 juin/ septembre/ décembre/ mars de chaque année civile
Date de Fixing	2 jours ouvrés avant chaque début de période
Report de jour ouvré	Premier jour ouvré suivant, sauf mois suivant
Calendrier	Target 2
Premier Fixing	Le 25 mars 2011 pour la période allant du 25 mars 2011 au 27 juin 2011

## Risque de change

Le Groupe de par son activité audiovisuelle terrestre n'a pas d'exposition particulière au risque de change. La majorité des achats se fait dans la zone euro et seuls quelques achats occasionnels peuvent être réalisés en devises pour des montants faibles. Les clients sont facturés et paient en euros. Seule l'activité audiovisuelle marine, qui représente environ 14 % de l'activité totale du Groupe en 2012, est exposée au risque de change puisque les contrats de vente et les achats peuvent comporter une part de paiement en dollar. Le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé hors zone euro s'établit, au 31 décembre 2012, à 7,8 % du chiffre d'affaires total consolidé du Groupe, contre 11,2 % au 31 décembre 2011.

S'agissant de la couverture du risque de change, la Société a souscrit, pour le compte du Groupe, des opérations de couverture dans le cadre de la convention de garantie de cours de change (« Budget fixe export ») régie par la Convention-cadre FBF relative aux Opérations sur Instruments Financiers à Terme et les dispositions des Additifs à la Convention-cadre AFB relative aux Opérations de Marché à Terme. Les principales caractéristiques des contrats de couverture sont résumées dans les tableaux ci-dessous.

Date de conclusion de l'opération	11 mai 2011
Type de couverture	Vente à terme de dollar
Acheteur	CM CIC
Vendeur	IEC Professionnel Média
Devise de vente	1 500 000 USD
Devise d'achat	1 041 305,10 EUR
Cours à terme	1,4405
Période de garantie	11/05/2011 au 09/05/2012
Date d'échéance	9 mai 2012
Date de versement du principal	11 mai 2011

Cette couverture a été dénouée en février 2012.

Date de conclusion de l'opération	6 septembre 2011
Type de couverture	Vente à terme de dollar
Acheteur	CM CIC
Vendeur	IEC Professionnel Média
Devise de vente	1 500 000 USD
Devise d'achat	1 065 946,56 EUR
Cours à terme	1,4072
Période de garantie	06/09/2011 au 10/09/2012
Date d'échéance	10 septembre 2012
Date de versement du principal	6 septembre 2011

Cette couverture a été dénouée en avril 2012.

Date de conclusion de l'opération	20 septembre 2011
Type de couverture	Vente à terme de dollar
Acheteur	CM CIC
Vendeur	IEC Professionnel Média
Devise de vente	2 000 000 USD
Devise d'achat	1 460 493,65 EUR
Cours à terme	1,3694
Période de garantie	22/09/2011 au 24/9/2012
Date d'échéance	24 septembre 2012
Date de versement du principal	20 septembre 2011

Cette couverture a été dénouée en Aout 2012.

Date de conclusion de l'opération	16 mars 2012
Type de couverture	Vente à terme de dollar
Acheteur	Natixis
Vendeur	IEC Professionnel Média
Devise de vente	3 000 000 USD
Devise d'achat	2 279 635,26 EUR
Cours à terme	1,3160
Période de garantie	20/3/2012 au 20/3/2013
Date d'échéance	20 mars 2013
Date de versement du principal	20 mars 2012

Au 31 décembre 2012, le solde de cette couverture est de 2 650 000 USD.  
 Cette couverture a été dénouée en Mars 2013.

La juste valeur des instruments financiers s'élève à 59 K€ au 31/12/2012.

Une augmentation ou une diminution du taux de rémunération des contrats de couvertures décrits ci-dessus n'aurait pas un impact significatif sur les capitaux propres et le résultat consolidé du Groupe.

#### **Note 10 : Événements postérieurs à la clôture :**

Aucun évènement important n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date du présent document.

#### **Perspectives**

Le Groupe entend poursuivre ses efforts dans l'amélioration de sa rentabilité et sa stratégie de recentrage et d'investissement sur les métiers à forte valeur ajoutée et de services.

D'une manière générale, bien que la Société n'ait pas connaissance de tendance certaine, d'incertitude ou de demandes ou de tout engagement ou événements raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives du Groupe, au moins pour l'exercice en cours, l'incertitude du contexte économique et politique général rend très difficile l'appréhension des perspectives d'activité à court et moyen terme.